



CHARTE OCCIJAZZ 2024

Le réseau OCCIJAZZ est une association qui rassemble l'ensemble de la filière professionnelle jazz de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée dans sa diversité.

Le Réseau se fixe comme objectifs la solidarité entre les acteur·rice·s, le développement et la promotion des musiques de jazz, le soutien à la création, à la diffusion, à la formation et à l'émergence.

La charte définit des principes :

- ★ Soutenir les ensembles et les projets nés en région, les structures qui dédient leur action au développement du jazz sur le territoire régional ainsi que les artistes impliqué·e·s dans ces projets ou dispositifs.
- ★ Soutenir le jazz de création.
- ★ Encourager la diffusion tant dans les lieux dédiés qu'auprès de partenaires généralistes, tant auprès des organisateur·rice·s occasionnel·le·s que des initiatives fragiles.
- ★ Accompagner l'émergence et l'innovation, aider au développement de carrière et à la formation, soutenir le travail des structures de formation.
- ★ Participer à la structuration en région, s'attacher au maillage du territoire, en particulier au milieu rural, rester attentif à l'équilibre des territoires, urbain, périurbains et ruraux. Encourager les collaborations entre acteur·rice·s d'un même territoire.
- ★ Instaurer des espaces d'échanges entre les différents acteur·rice·s : échanges de pratiques, réflexion, conseils, soutenir la construction d'outils interactifs concernant la ressource, les dynamiques de communication.
- ★ Mettre en œuvre des actions de sensibilisation, de brassage des publics, rechercher de nouveaux publics.
- ★ Partager des outils et des dynamiques de communication.
- ★ Développer des actions concrètes en faveur de l'égalité et de la parité professionnelle au sein du réseau.
- ★ Ancrer les projets artistiques ou de diffusion sur un territoire, en synergie avec des partenaires externes, en favorisant les solidarités.
- ★ Favoriser les actions de coopération et d'échanges transfrontaliers, interrégionaux et internationaux.